



# Formation AFGSU en Situation Sanitaire Exceptionnelle annexe 3 Module : Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier

## Public concerné :

- Tous les professionnels exerçant dans des établissements de Santé

## Pré requis : non-concerné

## Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

## Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN AMAVI,
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI,
- Connaître les principes de régulation médicales, de triage et le parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale,
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés,
- Connaître les techniques de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC),
- Connaître la composite des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- Connaître les principes d'informations des proches des victimes,
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et le personnel intervenant.

## Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier, sera remise au candidat, valable 1 an.

## Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)  
Mises en situation professionnelle  
Briefing / Débriefing

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée :** 1 journée

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

26 janvier 2024



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif :** 100€/participant

## Équipe pédagogique :

**Dr Pierre-André GERRER**

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et

équipe pédagogique du CESU

21

## Contact :

☎ C.E.S.U. 21

CHU Dijon-Bourgogne

Hall A RDC

14 rue Gaffarel

BP 77908 DIJON Cedex

## Assistante de Formation:

*Laure FERRANDO*

☎ 03-80-29-37-38

✉ cesu21@chu-dijon.fr

## Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés

pour recevoir des personnes en

situation de handicap. Les

formations ne sont en revanche

pas toutes accessibles à

l'ensemble du public : contactez-

nous pour connaître les

conditions et possibilités d'accueil

en fonction de votre handicap

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous

